

## Règlement du concours photos

**Lors de la journée de concentration organisée par le Codep 21, les personnes présentes seront invitées à choisir et classer leurs 3 photos préférées parmi toutes celles qui seront exposées (sur papier au format A5).**

Elles disposeront à leur arrivée d'un bulletin de classement comportant 3 cases à remplir avec le n° de chaque photo retenue pour la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> place avant de le glisser dans une urne.

Pour chaque bulletin, la photo classée en 1<sup>er</sup> rapportera 3 points, contre 2 points pour la 2<sup>ème</sup> et 1 point pour la 3<sup>ème</sup>.

Le dépouillement aura lieu en début d'après-midi et la photo ayant totalisé le plus de points sera déclarée gagnante. Le classement sera annoncé et affiché. Le gagnant se verra remettre un prix.

**Tout licencié FFCT de Côte-d'Or en 2019 peut participer à ce concours en prenant et en exposant ses photos (3 maximum) comme suit :**

Les photos devront montrer clairement l'un ou l'autre (ou les deux à la fois) des 2 thèmes du concours photo national 2019, il s'agit de :

- la vigne (thème 2019)
- le cyclotouriste en action (thème permanent).

Chaque participant peut fournir de 1 à 3 photos maximum quel que soit le thème pour chacune.

Les photos doivent être transmises par mail adressé au secrétaire du Codep 21 jusqu'à l'avant-veille de la concentration (J – 2) soit le vendredi minuit.

Adresse mail : [departement21-secretaire@ffvelo.fr](mailto:departement21-secretaire@ffvelo.fr)

**ATTENTION** : bien mentionner dans votre mail le nom, le prénom et le n° de licence de la personne présentant chaque photo (cas des familles par exemple...)

Exceptionnellement, les photos pourront être remises le dimanche via une clé USB (ou préalablement imprimées au format A5). Dans ce cas, les organisateurs, seuls, décideront de les intégrer ou pas au concours (en fonction des moyens bureautiques et du temps disponible).

Chaque photo reçue sera imprimée par les organisateurs au format A5 puis exposée le dimanche matin après avoir été affectée d'un numéro.